



**Séance du 15/04/2024**

Délibération n° 2024/3/24/DM

En exercice : 19

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

**APPROBATION DU COMPTE DE  
GESTION 2023- BUDGET ANNEXE  
"PHOTOVOLTAIQUE"**

**Date de la convocation : 02/04/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain CARALP, Maire

**Conseillers Municipaux Présents :** Alain CARALP, Thierry CALMEL, Maryse LACOMBE, Thierry PUJOL, Odile CORBIERE, Jean-François BOUSQUET, Jean-Claude GARCIA, Bernadette GOUZILLE, Michel FAUGERES, Antoine RUIZ, Laurence CHEROT, Emmanuelle GIOVANNONI, Fabienne BARBE, Aurélie GRAND, Erhan POLAT, Pascal RIGATTIERI,

**Conseillers Municipaux Absents représentés :** M. François BESSIÈRE a donné procuration à Mme Odile CORBIÈRE, Mme Marion MONTESINOS a donné procuration à Mr Erhan POLAT, M. Franck GIRBEAU a donné procuration à M. Pascal RIGATTIERI

**Secrétaire de Séance :** Odile CORBIÈRE

**LE MAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2111-21, L.2343-1 et 2 et D.2343-1 à D.2343-10,

- Informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives au Budget Annexe Photovoltaïque pour l'exercice 2023 a été réalisée par le Receveur Municipal et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de ce budget,

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de M. le Maire et celle du compte de gestion de Mr le Receveur Municipal,


## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE, à l'unanimité**, le compte de gestion 2023 du Receveur Municipal pour le Budget Annexe Photovoltaïque dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Fait et délibéré à COLOMBIERS, le 15/04/2024

Le Secrétaire de séance



Odile CORBIERE

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Alain CARALP

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe qu'en vertu du décret N° 83. 1025 du 29/11/83 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art 9) (J.O. du 03/12/1983) modifiant le Décret 65.25 du 11 janvier 1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative

(Art 1 - A 16). La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de DEUX MOIS à compter de la présente notification, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

- transmis au représentant de l'État, le

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

## Résultats budgétaires de l'exercice

38504 - PHOTOVOLTAIQUE- COLOMBIERS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	215 300,00	15 503,00	230 803,00
Titres de recette émis (b)	5 536,75	12 089,66	17 626,41
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	5 536,75	12 089,66	17 626,41
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	215 300,00	15 503,00	230 803,00
Mandats émis (f)	19 287,42	12 043,84	31 331,26
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	19 287,42	12 043,84	31 331,26
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(c - h) Excédent		45,82	
(h - d) Déficit	13 750,67		13 704,85

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

38504 - PHOTOVOLTAIQUE- COLOMBIERS

Exercice 2023

I - Budget principal Investissement Fonctionnement	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère commercial	30 328,18		-13 750,67		16 577,51
PHOTOVOLTAIQUE- COLOMBIERS	-3 360,52		45,82		-3 314,70
<b>Sous-Total</b>	<b>26 967,66</b>		<b>-13 704,85</b>		<b>13 262,81</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>26 967,66</b>		<b>-13 704,85</b>		<b>13 262,81</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>26 967,66</b>		<b>-13 704,85</b>		<b>13 262,81</b>

